

LA CAUSE ÉCO-SOCIALE ET DURABLE

13. Une zone 30 généralisée sur l'ensemble du territoire communal plus sécurisé pour tou te s (piétons, cyclistes, motards, automobilistes, enfants, aîné e s) et qui améliore notre qualité de l'air.

De plus en plus de moyens de transports se côtoient sur l'espace public : voitures, piétons, vélos, trottinettes électriques... Cette situation ne fera que se renforcer dans les années qui viennent avec le développement de logiques multimodales dans les déplacements des habitant·e·s.

Requalifier, en une législature, l'ensemble du territoire communal en zone 30, c'est avant tout l'occasion de repenser l'espace public et de le rénover en profondeur en offrant plus de place aux piétons et aux cyclistes, pour assurer leur sécurité. C'est aussi une mesure pensée pour la qualité de vie puisqu'elle diminuera la pollution de l'air et la pollution sonore de nos quartiers. Il s'agit aussi d'aménager les rues moins fréquentées en zone de jeu pour les enfants.

Mettre nos voiries en zone 30, c'est surtout faire cause commune pour la réappropriation des espaces publics par tous et pour tous et singulièrement pour les habitants les plus vulnérables, nos aîné·e·s et nos enfants. Nous proposons ainsi que pour chaque réaménagement d'espace public, l'adaptation à leurs besoins spécifiques soit prise comme ligne de conduite. Dans ce cadre, nous plaidons pour l'adhésion de la Commune au projet « Villes amies des ainé·e·s » de l'Organisation Mondiale de la Santé.

14. Un service communal d'intervention rapide pour agir directement sur l'état des trottoirs et des voiries, la propreté et l'éclairage public

La qualité de l'espace public est un indicateur important pour juger de la qualité de vie quotidienne des citoyen·ne·s de notre commune. Au-delà des grands travaux et des grandes rénovations d'espaces publics, celui-ci souffre bien souvent de « petits problèmes » qui empoissonnent le quotidien de leurs utilisateurs : pavés déchaussés, dalles ballottantes (qui cachent une flaque d'eau...), potelets renversés, mégots de cigarettes, poubelles publiques pleines, problèmes de propreté autour des bulles à verre, panne d'éclairage public...

A l'instar de la commune d'Ixelles, nous voulons mettre sur pied une méthode systématique qui vise à la réparation et à la remise en état des espaces publics. Concrètement, chaque semaine une voirie sera parcourue pour réaliser son inspection minutieuse en testant tous les pavés, toutes les dalles et pour marquer les défauts rencontrés. Une alerte est également transmise à l'ensemble des autres services communaux ou régionaux responsables pour d'autres petites réparations. Un toute-boîte est aussi distribué pour informer les riverain·e·s et pour leur permettre de signaler des défauts qui n'auraient pas été remarqués afin que tous soient réparés en un passage.

Enfin, cette mesure doit évidemment s'accompagner de rénovation plus en profondeur de différentes voiries. C'est pourquoi nous voulons une augmentation importante de l'investissement communal dans la rénovation des voiries, afin d'être en mesure de réaliser les grands travaux nécessaires.

15. Une « Ressourcerie » communale comme vecteur d'économie circulaire de proximité pour permettre de dynamiser les échanges, les dons, la récupération et le recyclage entre les habitant es

La Commune de Watermael-Boitsfort est déjà engagée dans les initiatives de réutilisation et de réparation d'objets usagés, à travers des évènements tels que la « donnerie », les « repairs cafés », le « vestiaire solidaire » ... Nous voulons aller un pas plus loin en rendant ces initiatives pérennes et structurelles. En effet, chacun·e sait qu'il devient urgent d'adopter des comportements plus respectueux de l'environnement.

Nous voulons dès lors ouvrir un local où les citoyen·ne·s viendraient donner des objets (petits meubles, appareils électroménagers, vêtements) dont ils n'auraient plus besoin afin de leur offrir une seconde vie, les réparer ou de les réemployer. La commune pourrait également mettre sur un pied un système de collecte à domicile. Ce local permettrait dès lors aux ménages à faible pouvoir d'achat de









venir acheter, à moindre coût, des biens toujours utilisables et de qualités. Il serait un endroit d'échanges et de liens sociaux entre les habitant·e·s.

En outre, ce projet permettrait de réduire les déchets en revalorisant les ressources et en modifiant nos habitudes de consommation, mais également de favoriser l'économie circulaire et les circuits courts. Notons enfin que le projet a une dimension d'insertion sociale, puisque nous créerons de nouveaux emplois qui pourraient permettre la réinsertion au travail de demandeur euse s d'emplois, exclus du marché du travail.

16. Une « Agence immobilière communale » pour augmenter la gestion publique de logements privés et l'offre de commerces de proximité et pour accélérer la rénovation du bâti

En 10 ans, sur la période 2006-2016, le loyer moyen à Watermael-Boitsfort a augmenté de 60%. Aujourd'hui, notre commune est la plus chère de toute la Région bruxelloise. Cela démontre, pour peu que cela soit nécessaire, la tension en matière de logements qui existe dans notre commune et le manque d'une offre suffisante de logements à des loyers abordables. Par ailleurs, nul besoin non plus de rappeler la situation difficile de l'offre commerciale de proximité au sein de notre commune. Il y a dès lors une nécessité de renforcer cette offre de commerces de proximité pour redynamiser le tissu commercial de la commune.

Dans ces deux enjeux, la commune, comme pouvoir public, a un rôle central à jouer. En créant une « Agence immobilière communale », sur le modèle d'une agence immobilière sociale (AIS), c'est à dire en offrant au propriétaire privé un loyer garanti et l'entretien du bien, en échange d'un loyer en deçà des prix du marché. Grâce à ces biens à loyer modéré, l'AIC pourrait offrir trois types de biens :

- Des logements moyens: il manque cruellement de logements moyens dans la commune pour faire pression à la baisse sur les loyers en offrant des logements plus adaptés à la classe moyenne;
- Des espaces commerciaux : l'offre de commerces de proximité (boulangerie, boucherie, fromager, épicier, etc.) contribue à la convivialité de la commune et il est nécessaire d'attirer de nouveaux commerçants dans la commune à travers une politique active basée sur une étude des besoins des différents quartiers;
- Des logements à finalité sociale: malgré la proportion importante de logements sociaux dans la commune, plus de 40.000 ménages bruxellois sont en attente d'un logement social, nous devons renforcer la présence de logements AIS dans la commune, vecteurs de mixité sociale, plutôt que des grands immeubles qui concentrent une population fragilisée. La collaboration avec les AIS existantes est évidemment indispensable pour ce dernier point.

La redynamisation de la place Keym et des commerces du quartier des Archiducs seront deux projets prioritaires pour cette nouvelle AIC. En parallèle, nous voulons, en concertation avec les commerçants, lancer une carte de fidélité dans les commerces de proximité de la commune favorisant ainsi le circuit court au sein de notre commune.

17. 150 nouveaux logements moyens grâce à une politique active de reconversion des bureaux inoccupés pour renforcer la mixité sociale

Le droit au logement constitue un droit fondamental qu'il convient de défendre et renforcer à tous les niveaux de pouvoir. Un logement accessible et de bonne qualité constitue, avec l'emploi, un des leviers de l'émancipation sociale. Il s'agit d'un enjeu majeur de la transition éco-sociale et de la lutte contre les inégalités.

La commune a un rôle majeur à jouer dans la mise en œuvre d'un véritable droit inconditionnel au logement. Au travers des outils dont elle dispose, la commune est à la fois le bras armé de la politique régionale du logement et un véritable moteur du développement local du logement, donnant les impulsions en matière de construction de logements neufs, de localisation et de qualité du bâti, de mixité sociale et fonctionnelle de l'habitat, de protection des citoyens les plus vulnérables, etc.







A Watermael-Boitsfort, nous connaissons une situation en grand écart : notre commune connaît d'une part le plus haut taux de logements sociaux de la Région bruxellois, 20% du parc de logements, et d'autre part une importante offre de logements « luxueux ». C'est ainsi que la commune manque cruellement de logements moyens. Or ce type de logements est indispensable pour accueillir des jeunes ménages ou pour permettre par exemple l'installation de familles monoparentales ou encore pour assurer une mixité sociale au sein de nos quartiers.

Nous plaidons ici pour la mise en place d'une politique ambitieuse de création de logements moyens grâce à la rénovation et la transformation de bureaux inoccupés, à une application ciblée des charges d'urbanisme ou encore au travers de nouveaux modèles de développement de projets tels que les community land trust ou les achats groupés d'immeubles privés par exemple. En parallèle, nous estimons qu'une réflexion visant à faciliter la divisibilité des immeubles en plusieurs logements doit être menée.

18. Une entreprise à but d'emploi pour transformer notre commune en une commune « zéro chômeur de longue durée »

Il y a actuellement environ 9% de chômeur·euse·s de longue durée sur le territoire de la commune. Ces personnes privées d'un emploi ne peuvent pas vivre une existence digne. Cette situation n'est évidemment pas acceptable et ne fait que renforcer le caractère dual de notre commune.

Nous voulons éradiquer le chômage de longue durée. A l'instar de ce qui est fait dans plusieurs communes françaises, nous souhaitons que Watermael-Boitsfort devienne pionnière dans la lutte contre ce fléau. Il s'agit de proposer à toute personne privée durablement d'emploi et qui le souhaite, un emploi en contrat à durée indéterminée au salaire minimum, à temps choisi, et adapté à ses compétences.

Une entreprise à but d'emploi (EBE), non lucrative, sera créée sur le territoire de la commune, sur le modèle des 10 EBE qui fonctionnent en France. Cette EBE aura pour objectif premier la création d'emplois en fonction des besoins du territoire. La démarche de cette EBE (à l'inverse des entreprises « classiques ») sera de partir des compétences et des souhaits de toutes les personnes concernées, sans sélection, pour rechercher, parmi l'ensemble des travaux utiles répondant aux besoins des divers acteurs du territoire (habitants, entreprises, institutions...), ceux qui correspondront aux savoirfaire de celles-ci. L'objectif sera de montrer que personne n'est « inemployable » et que chacun à des compétences qui peuvent être valorisées et utiles à tou·te·s, si l'on se donne la peine de les chercher et de les développer.

Cette initiative sera enfin l'occasion de remettre l'emploi au cœur de l'action communale. Pour réaliser ce projet, nous voulons désigner un échevin de l'emploi. Cette nouvelle compétence permettra par ailleurs de relayer et de faire une promotion plus large des actions de la maison de l'emploi et du CPAS

de la commune et de mieux coordonner le travail avec d'autres services comme par exemple, le service de prévention. D'autres actions (amélioration du fonctionnement de l'ALE,...) devront également être mises en œuvre dans ce cadre.



